

FAITS DIVERS/ JUSTICE

faits-dj.union@sonapresse.com

Les managers d'Arise ports logistiques chez la ministre de la Justice

LE groupement d'entreprises a été invité à déployer ses activités conformément à la législation en vigueur au Gabon.

JNE
Libreville/Gabon

UNE délégation d'Arise ports et logistiques (Arise P&L) était, il y a quelques jours, au ministère de la Justice pour présenter au garde des Sceaux, Erlyne Antonella Ndembet-Damas, les activités de ce groupe international spécialisé dans la logistique intégrée et la gestion des zones portuaires, ayant en ligne de mire de faire du Gabon un pôle attractif en tant que nouveau hub de stockage dans l'activité portuaire en Afrique.

Le directeur des Relations extérieures d'Arise P&L, Paul Dany Menga Bekale, a expliqué que ce groupe entend accompagner le Gabon dans plusieurs projets, à court, moyen et long termes. D'où sa démarche visant à prendre conseil auprès des autorités gabonaises.

Il était aussi question pour Arise de s'assurer de ce que la société peut déjà poser les jalons d'un avenir radieux, en termes d'investissements, sur le territoire gabonais, tout en contribuant au développement économique du pays. Le directeur du Port minéralier d'Owendo (OMP), Manoj Gupta, a présenté Arise P&L qui gère l'OMP et le Nouveau port international d'Owendo (NOIP). Précisant qu'Arise P&L est détenu par trois sociétés - AP Moller Capital, Africa Fund Corporation et Olam -. Les objectifs de l'OMP consistent à atteindre 5 millions de tonnes de minerais stockés, et d'offrir l'accès aux femmes à des postes de responsabilités et techniques. La directrice du NOIP, Charlotte Fodin, fait savoir que la structure qu'elle dirige souhaite attirer de nouveaux investisseurs au Gabon, grâce à sa stratégie de réduction des coûts de prestations

et l'acquisition d'une nouvelle zone de stockage devant permettre de simplifier les activités de transit (import/export). Cette meilleure capacité d'entreposage va contribuer à diversifier la nature des activités du nouveau port, comme les stockages d'huile de palme et de blé dont le volume s'élève à 10 500 tonnes.

La garde des Sceaux a salué l'initiative d'Arise d'accompagner le Gabon dans son développement économique, tout en rappelant à ses hôtes de veiller au strict respect de la législation en vigueur en République gabonaise, dans l'exercice de leurs missions. Aussi, a-t-elle invité les conseils d'Arise P&L à se doter du Code du travail gabonais et de l'acte uniforme OHADA.

Elle leur a ensuite rappelé que le Gabon vient de se doter des juridictions spécialisées, qui collaborent avec des professionnels du commerce, afin de créer un climat des affaires propice et prospère à tous les investisseurs. S'agissant des réformes du gou-



La ministre Erlyne Antonella Ndembet-Damas et ses hôtes immortalisant leur rencontre..

vernement en matière de lutte contre le Covid-19, une réflexion est menée pour permettre aux opérateurs économiques d'exer-

cer dans les meilleures conditions, tout en préservant la sécurité de leurs employés et de la population, a insisté la ministre.

L'ambition des autorités gabonaises, à terme, étant d'éviter à tout prix une deuxième vague de l'épidémie.

Pris en flagrant délit d'escroquerie par le B2

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

LA Direction générale de la contre ingérence et de la sécurité militaire (DGCISM), plus connue sous l'appellation de B2 a, vendredi dernier, au quartier Louis, dans le 1er arrondissement de Libreville, pris en flagrant délit d'escroquerie trois Gabonais.

Au moment de leur interpellation, les trois suspects, identifiés comme Junior Mvono, 30 ans, Albert Beyeme (le cerveau du groupe), 34 ans, et Landry Mezui, 48 ans, avaient par-devers eux de fausses cartes et documents de la Direction générale de la concurrence et de la consommation et des services de l'Hygiène publique et d'assainissement. Ils usaient de ces documents, semble-t-il, pour arnaquer des opérateurs économiques.



Le trio d'escrocs présumés interpellé au quartier Louis par le B2.

Tout opérateur qui n'était pas à jour et qui avait le malheur de se trouver sur leur route, raconte-t-on, devait abouler des espèces. De préférence non sonnantes, c'est-à-dire des billets de banque.

Junior Mvono, le plus jeune de cette bande d'escrocs présumés, a avoué que le sub-

terfuge leur procure journalièrement une importante manne financière. Et comme toute chose a une fin, ils ont été pris, vendredi dernier, non loin de la statue André Raponda Walker, au quartier Louis, en plein flagrant délit chez un opérateur économique, par les agents du B2

en patrouille mobile dans le secteur.

Les trois individus seront déferés, cette semaine, devant le parquet de Libreville pour répondre des faits de "faux et usage de faux, association de malfaiteurs, usurpation de titres et escroquerie en bande organisée".